

RAPPORT DE L'ARBITRE EN CHEF

SAISON 2010-2011

Les activités du comité « arbitre »

Le comité « arbitre » s'est réuni mensuellement afin de veiller au développement, à l'actualisation et au règlement de plusieurs dossiers, et ce, de manière efficace et efficiente. Le comité « arbitre » était composé des personnes suivantes :

- M. Jean-Pierre Pigeon, représentant de HBSL;
- M. Walter Caron, représentant du secteur ouest et arbitre en chef de la ligue Junior AA;
- M. Jeannot Anctil, représentant du secteur est et superviseur en chef de HBSL;
- M. Sylvain Therriault, arbitre en chef de HBSL.

Le comité a rencontré les arbitres en chef d'association à quatre reprises pour les informer sur les projets en cours, les consulter et susciter leur précieuse participation dans le but de faire évoluer l'arbitrage au Bas-St-Laurent. Ainsi ont-ils été mis à profit, entre autres, dans le projet de tarification régionale.

Le comité « arbitre » profite de l'occasion pour remercier tous les arbitres en chef d'association pour leur investissement tout au long de l'année.

Rapport du superviseur en chef

En 2010-2011, 126 parties ont été supervisées et nous avons procédé à 343 supervisions individuelles. Au total, 68 % des arbitres ont été supervisés. **Certaines associations n'ayant pas réalisé de supervision l'ont été par le comité « arbitre ».**

Recommandations :

- Planifier une rencontre en début de saison avec les superviseurs locaux et les **appointeurs**;
- Porter une attention particulière aux zones qui n'ont pas de superviseur local afin d'en envoyer un et ainsi permettre une facturation plus rapide;
- Renforcer les communications entre les **appointeurs** et le comité « arbitre » afin d'assurer un suivi serré de la liste des arbitres à superviser;

Rapport de l'arbitre en chef

Depuis quelque temps, on a manifesté l'intérêt pour réaliser une formation de grade 3 pour l'élite régionale, permettant ainsi à quelques arbitres de graduer au niveau provincial. Par ailleurs, dans l'optique où nous accueillerons les championnats provinciaux en 2014, former des arbitres au grade 3 leur donnerait l'occasion de nous représenter.

Des démarches sont actuellement en cours afin de dispenser cette formation dès août ou septembre 2011. Pour des fins pratiques, l'activité, qui se déroulera sur trois jours, aura probablement lieu à Rimouski. Les arbitres ont été informés.

Chaque association devra débloquer des fonds pour les arbitres potentiels afin de leur faire profiter du programme grade 3, fonds qui servira à défrayer une partie ou la totalité du cours.

Recommandations :

- Avoir plus de membres sur le comité « arbitre » avec des tâches connexes;
- Conclure rapidement le dossier sur la tarification régionale;
- Se doter d'un personnel élite pour les catégories AA et Bantam, Midget double lettre et Junior AA qui voyagerait dans la région, qui serait **appointé** par une seule personne et qui serait payé par la région;
- Avoir un arbitre en chef pour le personnel élite qui s'assureraient du bon déroulement des activités et qui se rapporterait à l'arbitre en chef de la région;
- Poursuivre le travail visant à ajouter des superviseurs régionaux (cours de superviseur HQ obligatoire);
- Procéder au recrutement le plus tôt possible et aussi favoriser l'émergence d'arbitres féminine en vue de la ligue collégiale à Rimouski qui nécessitera un arbitrage par des filles;
- Mettre à profit les arbitres en chef d'association pour former des arbitres à partir de la base.